



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/grand-age/publication-du-decret-du-3-juillet-2026-relatif-au-registre-communal-des-personnes>

Publication du décret du 3 juillet 2026 relatif au registre communal des personnes vulnérables

📅 Publié le 7 juillet 2026

👤 De Uniopss

GRAND ÂGE

HANDICAP

BRÈVE

INFO NATIONALE



Conformément à l'article 8 de la loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie dite « Loi Bien-Vieillir, le décret n° 2026-590 du 3 juillet 2026 **élargit à la fois les finalités du registre communal des personnes vulnérables et précise le cadre du traitement des données.**

Un décryptage de ce décret sera prochainement mis en ligne.